

"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR"

ADAMA

Président : Pierre Chalvidan

Siège social : Françoise Flot, 49 rue Jeanne d'Arc, 94160 Saint Mandé, 01 43 28 57 46
frflot@wanadoo.fr

<http://association-adama.net>

La lettre d'ADAMA. N°63

Juin 2018

Chères amies, chers amis,

Voici donc notre circulaire de printemps, consécutive, comme chaque année, à la réunion du réseau ASA-France à Lyon. Une rencontre toujours aussi passionnée et passionnante : malgré les vicissitudes de la vie politique malgache, l'aventure de l'ASA continue.

Elle vient même de faire l'objet, sous la houlette de Monique Rey, d'un bel ouvrage, richement illustré « L'aventure de l'ASA- Témoignages pour une chronique ». Il permet de bien prendre toute la mesure, et donc de mieux faire connaître, cette étonnante action de réinsertion menée depuis 20 ans par les pionniers que furent Jules, Jacques, Léonce et tous ceux qui les ont rejoints et soutenus. L'ouvrage sera en vente lors de notre AG à Saint-Mandé, mais vous pouvez aussi nous le commander au prix de 18 euros. Au bénéfice, bien sûr, de l'ASA. Une bonne lecture d'été !

Pendant ce temps, trois nouvelles promotions se préparent à la conquête de l'Ouest. Avec quelques inquiétudes financières, dans la mesure où certains gros donateurs, qui contribuaient, avec nous, au fonctionnement de l'ASA, se sont abstenus, vraisemblablement à la suite de la réforme de l'ISF...

Des difficultés aussi pour trouver le financement de la construction du 21° village, sachant que le coût d'un village revient à environ 100 000 €, à raison de 5000 € par maison.

C'est dire l'importance de votre fidélité. Les petits ruisseaux...

Selon leur excellente habitude, les responsables du Centre Aïna nous ont adressé leur " Journal du 1er semestre " qui permet de suivre avec satisfaction le bon développement de leurs différentes activités : santé, collège, école pour les enfants de la rue. André Julian et Chantal Couzineau seront à nouveau auprès d'eux à l'automne pour les encourager. L'échographe est en place et commence à fonctionner pour les femmes enceintes. Le docteur poursuit sa formation.

Bref, c'est toujours une joie de constater qu'il y a dans tout cela du développement durable !

Restent les écoles du pays Dogon, pour lesquelles nous n'avons pas de nouvelles récentes, mais elles nous parviendront d'ici notre prochaine AG. Retenez la date : **samedi 24 novembre**. Les nouveaux objets d'artisanat sont déjà arrivés et la vanille et le poivre sont commandés. Senteurs de vacances... Qu'elles soient pour vous excellentes !

Pierre Chalvidan avec Dominique et tous les membres du Bureau :
Françoise Flot, Patrice Guerrini, Guy Cochet, André Julian, Xavier Petit

"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR"
ADAMA

APPEL à COTISATION 2018

- Compte tenu de la diversification de nos actions, nous vous offrons la possibilité d'affecter vos dons.
- Pensez à la formule du prélèvement automatique mensuel ou trimestriel. Elle est simple, permet d'étaler les contributions et nous garantit une stabilité.
- ADAMA délivre des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôts. Cette réduction est égale à **66 %** de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Lorsque vous donnez :	Il vous en coûte :
30€	10,20€
60€	20,40€
120€	34€

Merci de répondre dans les meilleurs délais (en n'oubliant pas de joindre ce bulletin)

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

-NOM, FAMILLE, INSTITUTION :

Adresse :

Tél.:

E-mail :

- () J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'Association ADAMA et verse la cotisation de :
30 € (demi-tarif pour les étudiants) 60 € 100 € Autre
- () Je ne renouvelle pas mon adhésion et ne souhaite plus recevoir les courriers ADAMA.

(chèque à l'ordre d'ADAMA)

A renvoyer à Françoise FLOT 49 rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDE

Je souhaite que ces sommes soient prioritairement affectées à :

- () Fonctionnement ADAMA
- () Centre de Promotion AÏNA à Manakara
- () Aide aux Sans-abri à Tananarive
- () Aide à la Scolarisation des Enfants du pays Dogon
- () Sans précision particulière

Important ! Afin de réduire nos coûts de fonctionnement, nous adressons désormais par internet une bonne partie de nos circulaires. Si vous souhaitez rentrer dans cette procédure d'envoi, merci de l'indiquer clairement avec votre adresse email lisiblement libellée, sinon merci de nous envoyer **3 timbres** avec votre cotisation.

Fait à

le

Signature